FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

ANNÉE 1926

THÈSE

537 N°.....

POUR LE

DOCTORAT EN MÉDECINE

(Diplôme d'Etat)

PAR

ANDRÉ LOUÉ

Né le 11 Mai 1901, à Ruffec (Charente)

CHASSAIGNAC

SA VIE - SON ŒUVRE

Président de Thèse : M. le Professeur C. JEANNIN

PARIS

LIBRAIRIE MARCEL VIGNÉ

13, RUE DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE, 13

—

1926

I. — PROFESSEURS

Le Doyen ..... M. ROGER

	MM.
Anatomie	NICOLAS.
Anatomie médico-chirurgicale	CUNÉO.
Physiologie	ROGER.
Physique médicale	STROHL.
Chimie organique et chimie générale	DESGREZ.
Bactériologie	LEMIERRE.
Parasitologie et histoire naturelle médicale ..	BRUMPT.
Pathologie et thérapeutique générales	Marcel LABBÉ.
Pathologie médicale	SICARD.
Pathologie chirurgicale	LECÈNE.
Anatomie pathologique	ROUSSY.
Histologie	PRENANT.
Pharmacologie et matière médicale	TIFFENEAU.
Thérapeutique	CARNOT.
Hygiène	Léon BERNARD.
Médecine légale	BALTHAZARD.
Histoire de la médecine et de la chirurgie ..	MÉNÉTRIER.
Pathologie expérimentale et comparée	RATHERY.
Clinique médicale	GILBERT. BEZANÇON. ACHARD. WIDAL.
Hygiène et clinique de la première enfance..	MARFAN.
Clinique des maladies des enfants	NOBÉCOURT.
Clinique des maladies mentales et des maladies de l'encéphale	H. CLAUDE.
Clinique des maladies cutanées et syphilitiques	JEANSELME.
Clinique des maladies du système nerveux..	GUILLAIN.
Clinique des maladies infectieuses	TEISSIER.
Clinique chirurgicale	DELBET. HARTMANN. LEJARS. GOSSET.
Clinique ophtalmologique	TERRIEN.
Clinique urologique	LEGUEU.
Clinique d'accouchements	BRINDEAU. COUVELAIRE. JEANNIN.
Clinique gynécologie	J.-L. FAURE.
Clinique chirurgicale infantile et orthopédie..	OMBRÉDANNE.
Clinique thérapeutique médicale	VAQUEZ.
Clinique oto-rhino-laryngologique	SEBILEAU.
Clinique thérapeutique chirurgicale	DUVAL.
Clinique propédeutique	SERGENT.
Professeur sans chaire	ROUVIÈRE.

II. — AGRÉGÉS EN EXERCICE

	MM.
Pathologie médicale	ABRAMI.
Pathologie chirurgicale	ALGLAVE.
Pathologie médicale	AUBERTIN.
Pathologie chirurgicale	BASSET.
Pathologie médicale	BAUDOUIN.
Physiologie	BINET.
Chimie biologique	BLANCHETIÈRE.
Histologie	BRANCA.
Pathologie médicale	BRULÉ.
Pathologie chirurgicale	CADENAT.
Histologie	CHAMPY.
Pathologie médicale	CHIRAY.
Pathologie médicale	CLERC.
Hygiène	DEBRÉ.
Anatomie pathologique	I. de JONG.
Médecine légale	DUVOIR.
Obstétrique	ÉCALLE.
Pathologie médicale	FIESSINGER.
Pathologie médicale	FOIX.
Pathologie expérimentale	GARNIER.
Pathologie médicale	HARVIER.
Urologie	HEITZ-BOYER.
Anatomie	HOVELACQUE.
Parasitologie	JOYEUX.
Chimie biologique	LABBÉ (Henri).
Pathologie chirurgicale	LARDENNOIS.
Obstétrique	LE LORIER.
Oto-rhino-laryngologie	LEMAITRE.
Obstétrique	LÉVY-SOLAL.
Pathologie mentale	LHERMITTE.
Pathologie médicale	LIAN.
Pathologie chirurgicale	MATHIEU.
Obstétrique	METZGER.
Pathologie chirurgicale	MOCQUOT.
Pathologie chirurgicale	MONDOR.
Pathologie chirurgicale	MOURE.
Histologie	MULON.
Bactériologie	PHILIBERT.
Pathologie médicale	RIBIERRE.
Physiologie	RICHET Fils.
Pathologie médicale	TANON.
Obstétrique	VAUDESCAL.
Histologie	VERNE.
Pathologie médicale	VILLARET.
Ophtalmologie	VELTER.

III. — AGRÉGÉS RAPPELÉS A L'EXERCICE

POUR LE SERVICE DES EXAMENS

	MM.
Pathologie médicale	GOUGEROT.
Obstétrique	GUENIOT.
Histologie	RETTERER.

IV. — AGRÉGÉS CHARGÉS DE COURS DE CLINIQUE

A TITRE PERMANENT

	MM.
Clinique chirurgicale	AUVRAY.
Clinique chirurgicale	CHEVASSU.
Clinique médicale	LAIGNEL-LAVASTINE
Clinique médicale infantile	LEREBOULLET.
Clinique médicale	LÉRI.
Clinique médicale	LŒPER.
Clinique chirurgicale	PROUST.
Clinique chirurgicale	SCHWARTZ.

V. — CHARGÉS DE COURS

	MM.
Chargé du cours de chirurgie orthopédique chez l'adulte pour les accidentés du travail, les mutilés de guerre et les infirmes adultes	MAUCLAIRE, agrégé.
Stomatologie	FREY.
Education physique	CHAILLEY-BERT.
Radiologie clinique	LEDOUX-LEBARD.

Par délibération en date du 9 décembre 1798, l'Ecole a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui seront présentées, doivent être considérées comme propres à leurs auteurs et qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

DÉDICACES

A LA MÉMOIRE

DE MA MÈRE
DE MA SŒUR ET DE MES GRANDS-PARENTS

A MA FEMME

A MON PÈRE

A MA MARRAINE

A MES BEAUX-PARENTS

MEIS ET AMICIS

A NOTRE PRÉSIDENT DE THÈSE

Monsieur le Professeur CYRILLE JEANNIN

Professeur de Clinique Obstétricale à la Faculté de Paris

Accoucheur de la Pitié

En témoignage de très respectueuse admiration.

A NOTRE JURY

A NOS ONCLES, MM. LES PROFESSEURS

JULES SEBILLEAU

Ancien Interne
des Hôpitaux de Paris
Professeur de Thérapeutique
Médecin des Hôpitaux de Nantes
Chevalier de la Légion d'Honneur
Décoré de la Croix de Guerre

HENRI LERAT

Ancien Interne
des Hôpitaux de Paris
Professeur
de Clinique Chirurgicale
Chirurgien S.
des Hôpitaux de Nantes
Décoré de la Croix de Guerre

qui n'ont cessé de nous prouver leur intérêt pendant tout le cours de nos études médicales, en témoignage de reconnaissante et respectueuse affection.

A Monsieur le Professeur U. MONNIER

Professeur de Clinique Médicale
Médecin des Hôpitaux de Nantes

Témoignage de respectueuse reconnaissance pour ses précieux conseils.

A Monsieur le Professeur BERNARD BALLET

Ancien Professeur Agrégé du Val-de-Grâce
Professeur de Bactériologie
Chevalier de la Légion d'Honneur
Décoré de la Croix de Guerre

Témoignage de notre admiration respectueuse et reconnaissante.

A Monsieur le Docteur PAUL FLANDRIN

Ancien Interne des Hôpitaux de Paris (Médaille d'or)
Chef du Service Cystoscopique de l'Hôpital Necker
Décoré de la Croix de Guerre

Témoignage de reconnaissance pour l'intérêt qu'il nous a porté pendant notre séjour dans les milieux médicaux parisiens.

A MON COUSIN

Monsieur le Docteur JEAN DE ROUGEMONT

Ancien Interne des Hôpitaux de Lyon
Chef de Laboratoire à la Faculté
Décoré de la Croix de Guerre

Gage de fraternelle affection.

A MES MAITRES

de l'Ecole de Médecine et des Hôpitaux de Nantes

MM. les Docteurs BRELET, BALLET, BAHUAUD, E. BUREAU, G. BUREAU, M. BUREAU, CASTAGNARY, FAVREUL, GAUDUCHAUD, GOURDET, GAUDIN, GENDRON, GUILBAUD (in memoriam), JOUON, F. LERAT, H. LERAT, LEVESQUE, A. MONNIER, U. MONMER, MIRALLIE, MOUTIER, OLLIVE, PASQUERAULT, POUZIN, PICARD, ROUXEAU (in memoriam), SEBILEAU, G. SOURDILLE, L. SOURDILLE, M. SOURDILLE, TEXIER.

INTRODUCTION

Les découvertes de Pasteur, de 1878 à 1885, ont permis de réaliser dans le domaine chirurgical de tels progrès, que cet art nous semble avoir été, avant cette date, bien imparfait dans la technique de ses opérations et ses modes de traitement.

Cependant, malgré cette imperfection, le XIX^e^ siècle a vu de nombreux et éminents chirurgiens, dont les noms sont restés célèbres et parmi lesquels nous citerons Dupuytren, Cruveilhier, Breschet, Laugier, Malgaigne, Chassaignac, Maisonneuve, Péan.....

Ils furent avant tout des cliniciens : tel est leur caractère commun et dominant.

A cette époque, où les procédés de laboratoire et d'exploration étaient pour ainsi dire inexistants, ils avaient su développer leur sens d'observation et décrire pour chaque affection, des signes cliniques de la plus grande valeur.

Néanmoins, ils nous paraissent, ces maîtres, d'un autrefois qui n'est pas encore très éloigné, des hommes d'un autre âge, eux qui opéraient avec la crainte effrayante de l'infection toujours prête à évoluer, et qui, pour les plus minimes interventions, devaient toujours redouter les plus graves complications, car « si la suppuration constitue à elle seule la maladie dans un grand nombre de cas, elle intervient

comme complication ou comme suite dans une foule d'affections où elle ne jouait ni un rôle nécessaire, ni le rôle le plus important. » (Chassaignac : Préface du *Traité de la Suppuration et du Drainage chirurgical*).

Nous admirons le sang froid de ces hommes, nous aimons leur audace, mais nous passons près d'eux sans chercher à les mieux comprendre.

Comme tous ses illustres confrères, Chassaignac posséda un sens clinique très averti, mais ce qui fait que nous le considérons comme peut-être supérieur à ceux-ci, c'est qu'il s'attacha également aux problèmes de la pathogénie et que, tout en comprenant l'importance d'un bon diagnostic, il chercha aussi à découvrir la cause des affections, à leur appliquer un traitement rationnel plus qu'empirique, et à en améliorer la technique.

C'est donc, à la fois, à l'étude de tous les domaines de la chirurgie, depuis la pathogénie et l'étiologie jusqu'à la clinique et au traitement que s'est consacré Chassaignac, et dans chacune de ces parties il sut réaliser d'immenses progrès.

Ses travaux sur l'ostéomyélite et la septicémie, le traité de la suppuration et du drainage chirurgical, celui de l'écrasement linéaire, le manuel de pathologie chirurgicale, indiquent bien que sa vaste intelligence s'est intéressée à tous les problèmes.

Voilà donc une des raisons qui nous a poussés à entreprendre ce travail. Ce n'est pas la seule : Chassaignac fut élève de l'Ecole de Médecine de Nantes et interne des hôpitaux dans lesquels nous avons nous-mêmes étudié de nom-

breuses années. Il est une des gloires médicales de la ville, comme le sont le grand Laënnec et Maisonneuve.

Nous avons pu retrouver, tant à l'Ecole de Médecine qu'à l'Hôtel-Dieu de Nantes, de nombreux documents sur l'illustre chirurgien, ce qui a facilité notre tâche. Nous avons été aidé dans nos recherches par les précieux conseils de MM. les Professeurs Poisson et Henri Lerat : qu'ils trouvent ici le témoignage de notre très grande et respectueuse gratitude.

***

Ce travail est divisé en deux parties; la première est consacrée à la vie de Chassaignac : nous y avons seulement cité ses œuvres au fur et à mesure de leur publication, sans les analyser pour ne pas ralentir le récit de cette existence mouvementée, en respectant cependant l'ordre chronologique.

L'analyse des principaux travaux du grand chirurgien constitue la seconde partie, dans laquelle nous insistons particulièrement sur les œuvres qui sont les titres de gloire de Chassaignac : *le drainage chirurgical; l'étude de l'ostéomyélite.*

PREMIÈRE PARTIE

SA VIE

CHAPITRE PREMIER

De 1804 à 1830
Son Enfance — Sa Vie Nantaise

De 1804 à 1830
SON ENFANCE — SA VIE NANTAISE

« ...*Mais les enfants sont comme les hommes : ils ont besoin d'être trempés dans la douleur pour valoir quelque chose* ».
ROCHARD.
(Eloge de Chassaignac à l'Académie de médecine le 15 décembre 1885).

Edouard-Pierre-Marie Chassaignac naquit à Nantes, le 24 décembre 1804.

Son père, esprit imaginatif et aventureux, avait quitté la France dans sa jeunesse pour chercher fortune aux Antilles. Dès son arrivée aux îles, il se maria avec une jeune fille de la Martinique qui lui donna plusieurs enfants : une épidémie de fièvre jaune, à laquelle lui-même échappa miraculeusement, les lui enleva en même temps que sa femme. Quelques années plus tard, il épousait en secondes noces une jeune créole de Saint-Domingue, qui fut la mère de Chassaignac.

D'un milieu intelligent et cultivé, elle avait échappé au massacre des Européens, lors de l'insurrection de 1793, dans laquelle tous les membres de sa famille, à l'exception de sa mère, avaient succombé : de ce douloureux évènement elle conserva toujours quelque chose de sérieux et de triste

qui se mêlait à tout son charme et obscurcissait souvent sa naturelle gaité.

Après quelques années d'éloignement, elle vint en France avec son mari, et ils se fixèrent à Nantes, où naquit Chassaignac.

Sa mère, femme accomplie, était alors l'ornement d'un petit cercle composé de créoles échappés comme elle au massacre de 1793 et de quelques familles aristocratiques nantaisses épargnées par la Révolution. Une communauté de sentiments et d'opinions, le goût des arts et de la littérature, les règles d'une même éducation avaient rapproché ces représentants d'une société disparue. Leurs fortunes avaient été englouties dans les bouleversements révolutionnaires, et vivant simplement, ils aimaient à retrouver le passé dans des relations agréables et policées.

Chassaignac fut élevé dans ce milieu et suivant l'expression de son compatriote et collègue Rochard, « il y prit l'habitude de la bonne compagnie et des délicates jouissances de l'esprit. »

Ce fut donc par une enfance, heureuse du calme bonheur familial, que la vie s'ouvrait devant Chassaignac : hélas ! dès la première année de son adolescence, alors que son esprit était déjà mieux capable de comprendre la portée des évènements et d'en mesurer les conséquences, il éprouva peut-être le plus grand chagrin de sa vie : il perdit à 11 ans sa mère tendrement aimée, et son souvenir resta si intensément fixé dans sa mémoire, qu'au déclin même de ses jours, il ne pouvait évoquer cette image sacrée sans une profonde émotion. Ce douloureux évènement le privait, à l'âge où l'absence en est peut-être la plus cruelle, de celle qui sait le mieux aimer et le mieux consoler.

Chassaignac cependant supporta sa peine avec courage, et, renonçant à son insouciance passée, il demanda au travail d'atténuer son chagrin et de divertir son esprit. D'indifférent et paresseux il devint studieux et travailleur, comme pour réaliser les désirs de celle qui n'était plus. Il comprit quelle tendresse maintenant lui manquait et sentit qu'il n'aurait pas trop de toute son énergie pour marcher seul dans la vie. Son père mourait en effet quelques années plus tard.

***

Chassaignac eut la bonne fortune d'hériter des qualités différentes de ses parents, et son esprit, imaginatif et rêveur comme celui de son père, possédait toutes les finesses et la subtilité de l'intellicence maternelle.

Ces qualités se développèrent avec l'âge et par le travail: toute sa vie, il regretta que les devoirs de sa profession et les obligations qu'elle lui imposait, ne lui permissent pas de jouir pleinement de ses goûts raffinés et délicats. Sa grande passion était pour la musique, mais il aimait aussi la lecture et les autres arts : aussi sut-il, dans le peu de temps qu'il avait de libre, développer sa culture et orner son esprit.

Nous verrons d'ailleurs que ces qualités d'imagination et de bon sens, lui permirent de faire de remarquables découvertes et d'écrire des pages où l'élégance du style s'allie à la force de l'argumentation et à la clarté de l'enseignement.

***

Ayant brillamment terminé ses études de collège, Chassaignac dut choisir une carrière : il sentit alors combien lui manquaient les conseils de ses parents et il hésita longuement:

il pensa très sérieusement à préparer Polytechnique, mais un vieil ami de sa famille, le Docteur Sue, comprit que cet esprit imaginatif et enthousiaste s'accommoderait mal de l'abstraction des mathématiques et de la rigueur des théorèmes. Conduisant Chassaignac dans son cabinet, il lui mit entre les mains un traité d'anatomie descriptive en le priant de lire ce manuel, ce que son jeune ami fit par déférence. Mais il fut bientôt conquis par cette science d'observation et se passionnant pour cette étude, il se décida à embrasser la profession médicale, qui lui réservant de nombreux déboires, devait cependant le conduire à la célébrité.

Il entra comme élève à l'Ecole de Médecine et à l'Hôtel-Dieu de Nantes en 1825. Il fut nommé au concours, interne des hôpitaux de cette ville, en 1827 : une seule place était vacante, elle lui revint facilement.

Ce fut dans ces premières années de médecine que Chassaignac commença ses longues études anatomiques et qu'au lit du malade il sut acquérir une instruction clinique fort solide, sous la direction du vénérable docteur Fouré.

Il déploya, dès le début de ses études, une ardeur qui ne devait jamais l'abandonner. Il meubla son esprit d'une instruction à la fois théorique et pratique très sérieuse, et accomplit un travail personnel considérable : au cours de ses dissections à l'Ecole de Nantes, il découvrit le tubercule carotidien qui porte son nom. Il s'intéressa également aux problèmes pathologiques les plus divers et sa thèse, que nous étudierons plus loin, se termine par des observations de malades, datant de ses études nantaises, où l'abondance et la minutie des détails s'allient avec la clarté d'une évolution clinique bien décrite et bien comprise.

Les vieux praticiens, qui professaient alors à l'Ecole de Nantes, Fouré, Thibeaud, Marion de Procé et d'autres, devinèrent la valeur du jeune homme et surent lui fournir un enseignement substantiel.

Chassaignac conserva toujours un souvenir ému et reconnaissant de ses maîtres nantais, dont il rappelle les noms au début de sa thèse et de ses travaux de concours.

De son côté, l'Ecole de Médecine de Nantes, qui lui décerna plusieurs prix, conserve avec admiration la mémoire de cet ancien élève, et dans la salle des Professeurs de cette Ecole, on peut voir le portrait de Chassaignac voisiner avec celui du grand Laënnec et de Maisonneuve.

Il reproduit le célèbre chirurgien vers l'âge de qurante ans, à l'époque de ses importants travaux et aussi de ses plus amères désillusions : l'expression de ses yeux est cependant bien indulgente et l'intelligente bonhomie de ce visage ne semble pas voiler tant d'amertume !

PREMIÈRE PARTIE

SA VIE

CHAPITRE II

De 1830 à 1851
Les Concours -- Sa Vie de Candidat

De 1830 à 1851

LES CONCOURS — SA VIE DE CANDIDAT

« *Et si l'injustice des hommes a contribué pour une large part à faire naître dans cette existence les déceptions et l'amertume, il faut aussi tenir compte... de cette loi qui veut que le progrès scientifique soit lui aussi enfanté dans la douleur* ».

ROCHARD.

(Eloge de Chassaignac à l'Académie de Médecine le 15 décembre 1885.

Après cinq années de brillantes études à Nantes, Chassaignac songea à partir pour Paris, afin d'y terminer sa médecine et d'y soutenir sa thèse.

Il avait l'intention de revenir se fixer ensuite dans sa ville natale, où l'attendait une solide situation, en raison de ses amitiés et de ses relations nombreuses. Il désirait, pour terminer en beauté des études si brillamment conduites, conquérir, au concours, la fonction d'interne des hôpitaux de Paris, qui constituait alors, comme maintenant, l'un des plus beaux titres médicaux. Il gagna donc la capitale en 1830, et c'est à cette époque que commencent pour lui de longues années de travail acharné, récompensé d'injustice flagrante et suivie d'amères désillusions.

Quand il se présenta à l'inscription du concours d'internat de Paris, un règlement, fixant à vingt-cinq ans la limite d'âge, lui ferma cette voie : depuis quelques jours à peine, il était dans sa vingt-sixième année.

Devant ce premier revers du destin, il songea immédiatement à regagner Nantes, après avoir terminé rapidement ses études. Mais son camarade de l'Ecole pratique, Robert, qui l'avait précédé de trois ans dans les milieux médicaux parisiens, et s'y était déjà fait une place remarquée, le détourna de sa détermination et l'engagea à tenter sa chance à la Faculté. Un concours d'aide d'anatomie fournit à Chassaignac l'entrée de l'enseignement dans cette école, et renonçant définitivement à son installation provinciale ,il se prépara à tenter les grandes épreuves et à affronter de redoutables concurrents. Sa science, son travail et son énergie lui permettaient d'espérer des résultats les plus brillants : nous allons voir, qu'année par année, l'injustice des hommes et le destin contrarié sapèrent tous ses projets en lui réservant maintes désillusions.

En 1833, il était nommé, après concours, prosecteur à la Faculté de Paris.

En 1855, il soutenait avec élégance une thèse fort brillante, dont nous verrons plus loin l'analyse.

Quelques mois plus tard, il était nommé professeur agrégé.

Des débuts aussi étonnants et aussi rapides promettaient un bel avenir et dès la fin de 1836, Chassaignac entrait dans la lice des concours pour l'obtention d'une chaire à la Faculté.

De cette date jusqu'en 1852, Chassaignac va se trouver

aux prises avec la malchance la plus opiniâtre, jointe à la plus inique injustice. Il va successivement se présenter à neuf concours différents, contre des concurrents certes redoutables, mais dont la valeur n'était point supérieure à la sienne, et de 1836 à 1852, pendant 16 ans, inlassablement, avec un courage et une énergie sans cesse renouvelés, il consacre tout son temps à ce travail de préparation rude et acharné.

Et ce dur labeur, suivi de si décevants résultats, ne cessera pour Chassaignac qu'au jour où le terrain de la lutte se dérobera sous ses pas, un décret impérial en date du 9 mars 1852 supprimant l'institution du concours.

Nous allons suivre Chassaignac dans les évènements douloureux de cette pénible carrière.

***

En 1836, lorsque le testament de Dupuytren créa une chaire d'anatomie pathologique pour son disciple Cruveilhier, la chaire d'anatomie devint vacante et neuf candidats se présentèrent pour disputer cette place. Outre Chassaignac, il y avait Blandin, Bérard, Breschet, Broc, Lebaudy, Laurent, Michou et Jobert. Chassaignac fut très brillant dans les différentes épreuves de ce concours : le public ne lui ménagea pas ses applaudissements, ni la presse médicale ses articles élogieux. Nous analyserons dans la deuxième partie de ce travail, le traité sur le cœur et la circulation, que le jeune chirurgien présenta au Jury, mais disons dès maintenant qu'à la valeur de ses écrits, Chassaignac ajoutait l'élégance de l'exposition et le charme de la parole. Malgré un si brillant concours, ce fut Breschet qui remporta la palme : mais ce premier échec, en partie justifié par la jeunesse de Chassai-

gnac, ne modifia aucunement ses ambitions et il se remit au travail avec plus d'ardeur s'il est possible.

Breschet, nommé professeur d'anatomie, laissait libre la place de « chef des travaux anatomiques ». Un concours pour l'obtention de ce titre fut ouvert le 18 février 1837. Dix candidats s'inscrivirent : Blandin, Broc, Chassaignac, de Lignerolles, Dufresne, Chassaigne, Rigaut, Samson, Robert, Hugnier et Halma-Grand. Six candidats seulement obtinrent les notes suffisantes pour concourir à toutes les épreuves et dans les dernières la lutte se concentra entre Chassaignac et Blandin : le résultat resta indécis jusqu'à la dernière minute. Blandin fut cependant nommé, mais pour dédommager son malheureux et jeune concurrent, le Jury demanda pour lui une mention honorable et lui fit accorder un encouragement de 1.200 francs pour ses préparations anatomiques qui étaient exécutées avec conscience et habileté.

La réputation de Chassaignac s'affirma au cours de toutes les épreuves où ses belles qualités trouvaient maintes occasions de se manifester. La confiance qu'il inspirait dans les milieux médicaux n'était en rien diminuée par ce double et très honorable échec, et Chassaignac lui-même en prit facilement son parti.

Son maître Cruveilhier, comme s'il voulait donner à cette jeune énergie une preuve éclatante de l'estime qu'elle avait su inspirer, le chargea des travaux d'amphithéâtre et de dissection, nécessaires à la transformation du « Traité d'anatomie descriptive » et à la rédaction de la deuxième édition de cet ouvrage : c'était une belle marque de confiance et d'admiration — Chassaignac se mit au travail avec achar-

nement et sut apporter à son illustre maître une collaboration précieuse et intelligente.

Richeraud mourait le 25 janvier 1844 et à la suite de ce décès, la chaire de Médecine opératoire devint libre. Elle réunit au concours quatorze candidats, pour la plupart anciens élèves de Dupuytren : ce sont Blandin, Bérard, Chassaignac, Boyer, Huguier, Laugier, Lenoir, Malgaigne, Michon, Robert, Sausen, Sedillot, Thierry et Vidal.

Chassaignac fournit un effort considérable pour remporter la place, et l'on pourra lire dans la deuxième partie de cet ouvrage l'analyse de la thèse qu'il présenta à ce concours. Nous empruntons à Rochard, dans l'éloge qu'il fit de Chassaignac à l'Académie de Médecine en 1885, le récit de cette injustice :

« Le concours, commencé le 9 novembre 1840 ne se termina que le 25 mars 1841. Chassaignac eut la supériorité dans toutes les épreuves : les procès-verbaux déposés dans les archives de la Faculté le constatent. C'est là que j'ai fait, pièces en main, le compte des voix obtenues par chaque candidat à la suite de chaque examen et j'ai reconnu que le total en donne une de plus à Chassaignac qu'à tous les autres et quatre de plus qu'à Blandin qui fut nommé. Car, lorsqu'on en vint au vote définitif, après cinq mois de lutte, d'émotions et d'intrigues, le résultat de scrutin fut à ce point incroyable, inouï, que sur douze juges, pas un ne donna sa voix pour la nomination à celui qui les avait toutes obtenues dans les scrutins partiels. Il n'eut pas même celle de Cruvelhier qui lui devait pourtant bien quelque chose ».

Ce résultat inattendu fit tomber Chassaignac du haut

de toutes ses espérances, mais le jeune chirurgien fut à ce point courageux que rien de son amertume ne parut au dehors, et sans une plainte, il reprit son travail au point où il l'avait abandonné.

Blandin, nommé professeur, laissa de nouveau vacante la place de chef des travaux anatomiques. Une seconde fois, Chassaignac se présenta à ce concours contre Lenoir, Huguier et Denonvilliers. Ce dernier l'emporta, Chassaignac refoula encore son amertume, mais son caractère s'assombrit peu à peu ; il devint, à cette époque, irascible, ombrageux et susceptible, et par une sorte de dédain fort compréhensible, il sacrifia ses intérêts, et dévorant en silence les affronts et les injustices, il augmenta encore l'hostilité qu'il n'avait jamais cessé de rencontrer sur son chemin.

En 1842, la mort de Sanson laissa vacante la chaire de clinique chirurgicale. Nous retrouvons comme candidat à ce concours Bérard, Boyer, Chassaignac, Huguier, Laugier, Lenoir, Malgaigne, Michon, Robert, Sevillot, Thierry et Vidal. Auguste Bérard fut nommé à une grande majorité dès le premier tour de scrutin.

Chassaignac supporta encore cette fortune adverse avec un stoïque courage et malgré ses 38 ans et les fatigues de ses travaux antérieurs, il n'en continua pas moins son labeur, avec une énergie dont nous connaissons peu d'exemples.

En 1846, Breschet laissait libre la chaire d'anatomie. Chassaignac écrivit pour ce concours un fort beau travail sur les membranes muqueuses qui est un véritable traité anatomo-histologique. Il concourrait contre huit candidats,

parmi lesquels nous avons noté le nom de son jeune et brillant condisciple Nantais : Maisonneuve. Cette fois encore, il fut déçu dans ses espérances et ce fut Denonvilliers qui obtint la chaire.

En 1848, c'est Auguste Bérard qui abandonne la chaire de la Clinique chirurgicale et contre Chassaignac, c'est Laugier qui en est nommé titulaire.

Une seconde fois en 1850, Chassaignac concourt pour la Chaire de Médecine opératoire : Malgaigne est nommé devant lui.

En 1851 enfin, la chaire de la Clinique chirurgicale est de nouveau libre. Chassaignac échoue pour la neuvième fois, le concours se terminant par la nomination de Nélaton.

Le 9 mars 1852, un décret impérial supprimait « le concours ».

Chassaignac se consacra alors à des travaux personnels, et c'est de cette époque que datent les grandes œuvres du célèbre chirurgien.

***

Nous n'avons pas voulu interrompre la douloureuse énumération de tous ces échecs, mais si, peut-être Chassaignac put les supporter avec tant de stoïque énergie, c'est qu'il trouvait à son foyer une compagne intelligente et dévouée, qui, s'intéressant aux luttes de son mari, sut le consoler des revers de la destinée. Cette remarquable épouse transformait Chassaignac, et son compatriote et collègue Rochard disait : « Qu'il se transfigurait dans ce milieu de douce tendresse ». Ceux qui ne l'ont pas vu, dans son inti-

mité, écrit-il, ne le connaissent pas. Cet homme irascible, au caractère dominateur, au cœur aigri par les revers, redevenait dans son intérieur doux, expansif, affectueux et tendre. Il gardait pour les siens les trésors de son esprit fin et cultivé, sa conversation originale, enjouée et cette gaieté juvénile que personne au dehors ne pouvait soupçonner ».

Chassaignac au début de ses études brillantes, s'était vu offrir plus d'une fois l'occasion de beaux mariages. Mais tout entier à ses chers travaux il pensait que c'était déchoir que de demander des satisfactions de fortune ou des appuis à une union que l'amour seul devait gouverner.

Aussi, fut-ce, vers la quarantaine un mariage d'inclination que fit Chassaignac, et là est le secret de ce grand courage que nous venons d'admirer en lui.

PREMIÈRE PARTIE

SA VIE

CHAPITRE III

De 1851 à 1879
Ses grands Travaux -- Sa Mort

De 1851 à 1879
SES GRANDS TRAVAUX — SA MORT

« ....*Ceux-là n'ont pas connu pendant leur vie ni les joies de la célébrité, ni les satisfactions de la fortune, mais l'avenir leur appartient et la postérité les venge* ».

ROCHARD.
(Eloge de Chassaignac à l'Académie de Médecine le 15 décembre 1885.

N'ayant plus à se préoccuper des travaux de concours, Chassaignac, à partir de 1851, se livra tout entier à l'examen des questions originales où le guidait son esprit, et il se laissa conduire par sa fantaisie, tout en contrôlant ses hypothèses au contact des faits et en refrènant son imagination par les expériences de la clinique.

A cette époque il résuma ses travaux antérieurs dans un livre intitulé : « Etude d'Anatomie et de Pathologie Chirurgicale » paru à Paris en 1851.

Il publia également ses cliniques chirurgicales de Lariboisière (1854) et l'exposé de sa nouvelle technique sur la trachéotomie (1855).

Voulant améliorer les procédés d'opération, c'est vers cette époque qu'il étudia le moyen de diviser les tissus en

oblitérant en même temps les vaisseaux, ce qui devait empêcher l'hémorragie de se produire et l'infection purulente de pénétrer dans la circulation : c'est de ces réflexions qu'est né l'écraseur linéaire, dont l'apparition fit grand bruit dans les milieux chirurgicaux.

En 1859, il faisait paraître son traité de la suppuration et du drainage chirurgical. Nous n'insisterons pas sur cette œuvre magistrale qui sera longuement étudiée plus loin.

En 1861, il fait éditer un traité clinique et pratique des opérations chirurgicales. En 1873, paraît en librairie un mémoire sur « l'empoisonnement du sang par les matières organiques ».

Nous ne citons là que les œuvres principales du maître qui écrivit bien d'autres ouvrages et de très nombreuses publications. Mais cette rapide énumération permet de se rendre compte que sa vaste et puissante intelligence envisagea toutes les questions et qu'aucune n'est restée étrangère à son esprit.

Sa remarquable éducation scientifique lui permettait d'écrire dans le même temps des livres d'enseignement comme son traité d'anatomie et de pathologie, des manuels de technique opératoire, comme le traité de l'écrasement linéaire, et enfin de grandes œuvres clinico-théoriques comme le traité de suppuration.

Toutes ces publications, accueillies avec réserve, comme le sont toutes les œuvres d'invention, ne passèrent cependant pas inaperçues et l'Académie de Médecine en 1863, et l'Institut (Prix Barbier) couronnèrent le « Traité de l'écrasement linéaire ».

Les méthodes préconisées par Chassaignac se vulgarisè-

rent rapidement : l'écraseur linéaire devint un instrument courant de la salle d'opération, en même temps que le drain s'employait dans le traitement de toutes les collections purulentes.

Ce formidable travail et ces remarquables découvertes méritaient bien quelques récompenses ; ce ne fut cependant qu'en 1861 que Chassaignac reçut le ruban de la Légion d'honneur.

Il était alors, ce qui ajoutait encore à ses droits, chirurgien de Lariboisière, où son service, très fréquenté, était admiré de tous les étrangers. Il y professait avec une rare éloquence et « avec cette habileté de mise en scène qui n'appartenait qu'à lui ».

Rochard, auquel on est bien forcé de recourir car il connut intimement et apprécia à sa juste valeur le grand chirurgien, écrit : « Tous les lundis, armé de ses instruments spéciaux, suivi de ses élèves et des infirmiers, portant ses appareils, il pratiquait des séries d'opérations analogues, avec une ardeur et un entrain qu'il puisait dans son enthousiasme pour ses procédés ».

⁂

En 1850, il se présentait à l'Académie de Médecine, mais l'hostilité qu'il y rencontra lui fit retirer sa candidature. Il la posa de nouveau en 1866, sur les instances de Velpeau, Gosselin et Laney et c'est seulement à la quatrième vacance, en 1868 qu'il fut nommé.

Si, abandonnant sa vie publique, nous voulons contempler Chassaignac dans sa vie familiale, nous allons voir que, là non plus, les chagrins ne lui furent pas épargnés.

De son mariage, en 1846, lui étaient nés deux enfants. L'aînée, une petite fille adorable qui promettait d'unir en elle toutes les vertus de sa mère et tous les charmes de sa grand'mère, avait six ou sept ans lorsque le croup l'emporta.

Devant le danger que courait sa fille et que Chassaignac comprenait dans sa cruelle vérité, il sentit pour la première fois peut-être trembler sa main de chirurgien, et lui dont la sûreté et l'adresse avait sauvé tant de vies, ne sut pas avoir le courage stoïque de prendre le bistouri : il l'abandonna à son ami Guersant... La trachéotomie fut impuissante à sauver l'enfant et sa mort laissa les parents anéantis.

De ce jour, Chassaignac perdit toute gaité et son énergie s'affaiblit. L'inégalité de son humeur et les susceptibilités de son caractère s'accusèrent de plus en plus, et ses amis, dont le nombre était déjà restreint, se clairsemèrent encore. Chassaignac se replia davantage sur lui-même et reporta, en la partageant, toute sa tendresse sur sa femme et son fils. Il consacra désormais de longues heures à l'éducation de ce dernier, tout en continuant à fournir une grosse somme de travail personnel et en se tenant au courant des questions à l'ordre du jour.

A l'Académie, il prit plusieurs fois la parole et nous avons pu retrouver le compte rendu de la séance du 8 avril 1873, où Chassaignac causa longuement sur la septicémie. Il luttait alors contre les idées de Davaine, qui, remarquable précurseur de Pasteur, venait de découvrir la bactéridie charbonneuse et ouvrait la voie à la théorie microbienne.

Chassaignac fit, lors de cette discussion, un discours sec et tranchant, qui frisait presque parfois l'impertinence.

C'était toute l'amertume, accumulée depuis ses déceptions et ses chagrins, qui lui remontait aux lèvres.

Il prit la parole pour la dernière fois devant cette savante Compagnie en 1878, lorsqu'il exposa ses opinions sur le pansement, dans un discours éloquent et substantiel.

Depuis de nombreuses années, Chassaignac était atteint de diabète, mais insouciant et frondeur, il ne suivit qu'imparfaitement le régime conseillé par son ami Moissenet. Aussi, la maladie faisait-elle de rapides progrès. Cependant, atteint par la limite d'âge en 1857, il abandonna sa fonction à Lariboisière et restreignit sa clientèle civile. Il put ainsi se reposer davantage et améliorer son état de santé.

Ce fut dans ce repos relatif et la calme vie familiale, que la guerre surprit Chassaignac. Il quitta son appartement de la rue de Richelieu et partit pour Nantes avec sa famille et séjourna dans cette ville jusqu'en 1873.

Le reposant séjour provincial et l'éloignement des fatigues professionnelles redonnèrent à Chassaignac un regain de santé et de jeunesse, et nous avons dit avec quelle fougue juvénile et mordante il défendit, à cette époque, ses idées sur la septicémie devant ses collègues de l'Académie.

Il passait ses moindres repos et toutes ses vacances à Versailles. C'est là que, dans la nuit du 23 août 1879, il fut pris d'étouffement et de suffocations qui l'emportèrent en trois jours, après des alternatives de dyspnée et de syncopes.

Il succomba le 26 août 1879, à 11 heures du matin, conservant jusqu'à la dernière minute son intelligence et son sang froid.

⁂

Nous ne pouvons mieux faire, pour écrire une conclusion à cette existence si attachante, que de citer cette phrase de son collègue Panas, sur la tombe du savant chirurgien : « Maître accompli par son savoir et sa vaste expérience, auteur dans le vrai sens du mot, puisqu'il fut assez heureux pour faire des découvertes, opérateur habile en même temps, inventeur de méthodes opératoires nouvelles, Chassaignac a été sans conteste une des plus grandes figures chirurgicales de notre époque ».

DEUXIÈME PARTIE

SON ŒUVRE

CHAPITRE PREMIER

Thèse de Chassaignac

THÈSE DE CHASSAIGNAC

Le 13 avril 1835, devant un jury composé de Richeraud, président; Orfila, doyen; Moreau, Dubois, Martin-Solon et Piorry, professeurs et agrégés de la Faculté de Médecine de Paris; E. Chassaignac, lauréat de l'Ecole pratique, admis à la faveur de la réception gratuite soutint avec succès une thèse dont le titre est : « De la fracture du col du fémur, étudiée spécialement sous le point de vue de l'anatomie pathologique; dissertation suivie de quelques observations de plaies de la tête, de la poitrine, du ventre, etc..., et de propositions sur divers points de médecine.

Chassaignac était alors prosecteur à la Faculté de Paris, vice-président de la Société anatomique, dont le Président était son maître. Cruveilhier, auquel d'ailleurs il dédie sa thèse, ainsi qu'à Orfila, Richeraud, Cloquet et Velpeau, en y associant ceux de ses premiers maîtres Nantais, Foucré, Cochard, Lafond, Thibeaud, Laënnec, Legonais et Marion de Procé.

La première question qui retient Chassaignac est l'étude de l'angle du corps et du col du fémur, et de ses variations. Il décrit ensuite sommairement l'ostéoporose sénile, voyant avec juste raison dans ces deux faits deux causes prédisposant aux fractures du col.

Définissant alors les fractures du col et éliminant les autres variétés des fractures de l'extrêmité supérieure du

fémur, Chassaignac les divise, suivant la position du trait, en intra et extra capsulaires, division restée classique jusqu'aux travaux de M. Delbet sur cette importante question.

Chassaignac, rappelant ensuite les travaux de Cooper et se fondant sur sa propre expérience, disserte sur les faits qu'il a constatés au cours des consolidations des fractures du col : étudiant celle des fractures intra-capsulaires, il cite des observations avec consolidation osseuse, observations qui nous paraissent d'ailleurs sujettes à caution. Mais il dit aussi, et ceci concorde bien avec les connaissances actuelles : « ..*Nous arrivons aux cas de consolidation par substance fibreuse, et il faut en convenir, ce sont les plus fréquents* ». Cette assertion est illustrée de nombreuses observations cliniques. Quant aux fractures extra-capsulaires, Chassaignac reconnaît bien leur consolidation par cal osseux, puis il décrit des cols vicieux fréquents.

Revenant alors aux fractures intra-capsulaires (celles-ci surtout semblent avoir retenu l'attention de l'auteur), il étudie les « fausses articulations de consolidations », dont il trouve les causes dans les interpositions de corps étrangers (esquilles osseuses), l'insuffisance de nutrition des fragments, le défaut de leur coaptation ,les troubles mécaniques (mouvements prématurés) et enfin l'ostéoporose sénile.

Il ne cite point les interpositions ligamenteuses.

C'est ensuite l'étude de la symptomatologie des fractures du col, considérée par rapport à l'anatomie pathologique, chapitre dans lequel Chassaignac décrit longuement le raccourcissement, la rotation externe du pied, l'ankylose.

C'est ce chapitre qui termine l'étude des fractures du col.

Viennent ensuite des observations prises par Chassaignac à l'Hôtel-Dieu de Nantes, alors qu'il débutait dans l'étude de la Médecine et de la Chirurgie, sous la direction des médecins et chirurgiens nantais, parmi lesquels nous relevons le nom de Laënnec.

Ces observations prises avec une minutie rigoureuse, sont variées puisqu'elles décrivent des plaies de poitrine, des fractures du crâne, des plaies du ventre avec complications tétaniques. Elles sont souvent complétées par des résultats d'autopsies, et l'une d'elles fut faite par Chassaignac en présence de son camarade Maisonneuve, qui était appelé lui aussi à occuper brillamment une chaire de la Faculté de Paris.

La thèse de Chassaignac se termine par l'énoncé de « six propositions » : les cinq premières ont trait à la pathologie, et particulièrement à l'étude des tumeurs blanches.

La dernière est une proposition anatomique, divisée en neuf alinéas. Nous en citerons le dernier, resté classique, et d'ailleurs déjà communiqué par Chassaignac, à la Société d'Anatomie :

« *Il existe à la partie antérieure de la sixième apophyse transverse cervicale une éminence à laquelle j'ai donné le nom de tubercule carotidien, et qui, à raison de ses rapports immédiats avec l'artère carotide, peut fournir des indications précises pour la ligature de cette artère* ».

La conclusion qui s'impose à l'étude de cette thèse, est la constatation des deux grandes qualités que nous retrouverons toujours dans les œuvres de Chassaignac : la clarté d'exposition et le sens de l'observation.

DEUXIÈME PARTIE

SON ŒUVRE

CHAPITRE II

Le Traité de la suppuration et du drainage chirurgical

Paragraphe Ier — Préface du Traité

TRAITÉ DE LA SUPPURATION ET DU DRAINAGE CHIRURGICAL

(Victor MASSON, éditeur, place de l'Ecole de Médecine, 1859)

En 1859, Chassaignac fait paraître le « Traité de la Suppuration et du drainage chirurgical ».

C'est l'exposition de ses travaux sur cette importante question de la suppuration et les indications d'un traitement qu'il a créé, inventé et basé sur ses nombreuses observations cliniques et sa déjà longue pratique chirurgicale. Dans la préface de ce traité, Chassaignac dit : « *J'ai voulu que tout praticien, en face d'un cas quelconque de suppuration fut à même de trouver dans mon livre quelques éléments de comparaison avec le fait qu'il aurait actuellement sous les yeux, et en même temps des renseignements à consulter sur le choix de ses déterminations* ». Faire profiter les autres de sa haute expérience tel est le but que nous retrouvons toujours dans l'esprit de Chassaignac. Dans cette même préface, nous voyons encore l'inquiétude des chirurgiens de cette époque anti-pasteurienne en face de la suppuration, inquiétude que nous avons signalée dans notre introduction : « *Et vous serez frappés*, écrit Chassaignac, *du petit nombre relatif des maladies chirurgicales non suppurantes...* », et plus loin encore : « *La question de la suppuration, c'est tout simplement la plus grande question de la chirurgie, celle en présence de laquelle le chirurgien se trouve incessamment ramené* ».

Enfin Chassaignac indique un traitement de la suppura-

tion et préconise le drainage : « *Mes recherches, dit-il, n'ont pas porté seulement sur l'histoire pathologique de la suppuration, mais encore et principalement sur le côté thérapeutique de la question, et j'ai cru trouver dans l'emploi de ce que j'appelle le « drainage chirurgical » les meilleures bases de traitement* ».

L'ouvrage de Chassaignac est divisé en trois parties :

Dans la première, il étudie la suppuration en général ;

La seconde est l'histoire de la suppuration propre à chaque tissu ;

La troisième enfin embrasse la description des suppurations locales propres à chaque région et à chaque organe en particulier.

En analysant les différentes parties de cet ouvrage, nous serons guidés par deux préoccupations principales : d'une part, mettre en lumière les merveilleuses qualités de l'esprit de Chassaignac ; d'autre part, nous pourrons constater de temps à autre, l'évolution des conceptions depuis les découvertes de Pasteur.

DEUXIÈME PARTIE

SON ŒUVRE

CHAPITRE II

Le Traité de la suppuration et du drainage chirurgical

Paragraphe II — Première Partie du Traité

PREMIÈRE PARTIE

Chassaignac expose dans le début les généralités sur le pus et la pathogénie de la suppuration. Après avoir décrit macroscopiquement et microscopiquement le pus, il cherche une hypothèse sur la formation de ce liquide et il est curieux de lire ces lignes qui révèlent, à côté du grand sens d'observation que nous lui connaissons déjà, une puissante imagination, guidée par un solide bon sens. Nous avons noté à cette lecture plusieurs paragraphes qui mettent bien en lumière ces qualités, il écrit :

« *Ce n'est pas seulement en vertu d'une simple différence d'intensité que les causes irritantes extérieures donnent ou ne donnent pas lieu à la suppuration. C'est encore par suite d'un état de la santé générale ou de la constitution, qui, pour un même degré d'intensité de la cause extérieure, va provoquer chez tel sujet l'exsudation plastique, c'est-à-dire l'inflammation adhésive, chez tel autre l'exsudation purulente, c'est-à-dire la suppuration* ».

N'est-ce pas là toute la question du « terrain » dont nous connaissons aujourd'hui l'importance dans l'évolution et le pronostic de nombreuses affections.

Abordant ensuite la différence pathogénique des abcès froids et des abcès chauds, il dit encore : « *Je crois fermement que la production du pus est toujours le résultat d'une inflammation et que les dérogations apparentes à cette loi*

ne sont autres choses que des cas où nous n'avons pu discerner la présence de l'inflammation ».

Plus loin, il entrevoit, telle qu'aujourd'hui nous la concevons, la pyohémie et ses foyers métastatiques : « *Il est incontestable, dit-il, que la présence d'un foyer purulent dans l'économie est une circonstance qui prédispose à la production de collections semblables en d'autres parties de l'organisme* ».

Mais ce qui est peut-être le plus remarquable dans cette étude générale du pus, c'est que, avant la découverte de la diapédèse par Couheim, celle de la phagocytose par Metchnikof, et les expériences de Richet sur l'immunité et l'anaphylaxie, Chassaignac comprend déjà que la suppuration est l'indice d'un organisme qui se défend, et il écrit ceci : « *Si l'on cherche à se rendre compte de l'acte physiologico-pathologique de la suppuration, au point de vue de sa cause finale et du but qu'elle semblerait destinée à remplir dans l'économie vivante, l'acte suppuratif nous paraît émaner de l'une des plus grandes lois de l'organisme, la loi ou le principe de la défense, ou si l'on veut, de l'insurrection vitale* ».

Chassaignac étudie ensuite, dans son traité, les différentes formes de la suppuration et fait une description clinique magistrale des abcès chauds, des phlegmons diffus et des épanchements purulents des séreuses.

A propos des abcès chauds, il décrit la membrane pyogénique et réfute les erreurs enseignées jusqu'alors.

Il continue par un long chapitre de symptomatologie où il étudie les signes locaux et généraux de l'inflammation : il traite ce chapitre avec une abondance de détails tout à fait surprenante et la lecture de ces pages fait sentir toute l'im-

portance que prenait la clinique à cette époque et qu'elle a légèrement perdue depuis avec nos moyens d'investigation modernes.

Pour donner un exemple de cette richesse d'observation, Chassaignac, étudiant les formes de fluctuation décrit : les fluctuations par ondulation, par choc, par succussion, par balancement, par rénitence, par pincement, par empoignement, par choc en retour, par pincements alternatifs à directions croisées ! ! Après quoi, il passe à l'étude des fausses fluctuations.

Quelle faculté d'examen fallait-il posséder pour apprécier toutes ces nuances !

Etudiant alors l'organisme réagissant à la suppuration, la diathèse purulente, il note scrupuleusement le rententissement du pus sur l'état général.

Il aborde alors la formation et l'évolution des différentes suppurations et leur retentissement sur les tissus voisins pour terminer par la description clinique et quelques notions de pathogénie sur la résorbabilité du pus et la terminaison de la suppuration. Dans l'étude de ces terminaisons, il envisage, avec une clarté d'exposition admirable, l'expulsion spontanée du pus et les fistules.

Il écrit un paragraphe sur les terminaisons mortelles de la suppuration.

Il consacre un chapître au Diagnostic pour étudier ensuite le traitement qu'il divise en prophylactique et curatif.

Au sujet du traitement prophylactique, Chassaignac écrit : « En présence d'un état local que l'on craint de voir se terminer par la suppuration, le premier soin du chirurgien doit être d'éloigner les causes susceptibles d'amener une inflam-

mation suppurative ». Plus loin, il écrit aussi, qu'en présence de corps étranger souillant une plaie, il faut avant tout s'attacher à l'extraction de ce corps : n'est-ce pas déjà l'idée de l'épluchage, notion bien familière actuellement depuis les trop nombreuses expériences de la grande guerre ?

Notons cependant en passant, que Chassaignac n'a pas vu tout l'avantage que l'on pouvait retirer de l'empoi du drainage préventif.

Pour le traitement curatif, il préconise en les étudiant, l'incision, l'excision, la ponction, les caustiques, les sétons et les ponctions avec injections, en discutant les indications et les contre-indications de chacun de ces modes de traitement.

Cette première partie du « Traité de la Suppuration » se termine par un long exposé de la technique du drainage chirurgical, indiquant en même temps les cas où il préconise son emploi, cette méthode de traitement était alors inconnue : seuls Ferri, Cloquet, Baudens et quelques autres praticiens avaient employé des tubes métalliques ou les canules élastiques dans quelques cas rares : Chassaignac fut le premier à employer les tubes de caoutchouc fenêtrés et à en vulgariser l'emploi.

« Pourquoi est-il nécessaire de drainer un foyer purulent ? Telle est la question qui sert de point de départ à cette longue étude. Notant les avantages incontestables du drainage par le tube de caoutchouc sur les sétons, les mèches, les piqûres de sangsues, Chassaignac confirme la supériorité de ce traitement par la relation de quelques observations de malades soignés dans son Service de l'hôpital Lariboisière.

Les dernières pages de cette première partie contiennent l'exposé de la technique du drainage, de son instrumentation

et des soins post-opératoires, exposé qui nous paraît être une simple description des méthodes employées actuellement dans nos hôpitaux modernes, mais qui, à cette époque, était absolument inédit et qui, à lui seul suffirait pour mériter à Chassaignac l'admiration de tous les praticiens.

DEUXIÈME PARTIE

SON ŒUVRE

CHAPITRE II

Le Traité de la suppuration et du drainage chirurgical

Paragraphe III. — Deuxième Partie du Traité

DEUXIÈME PARTIE

La deuxième partie du Traité de la suppuration et du drainage chirurgical est constituée par l'étude de la suppuration dans les tissus.

Elle est divisée en quatorze sections examinant chacune les formes que prend l'infection dans chaque tissu depuis le tissu cellulaire jusqu'au tissu muqueux.

La section X, qui traite de la suppuration du tissu osseux est particulièrement étendue et Chassaignac consacre soixante-dix pages à cette étude ; nous-mêmes, dans l'analyse que nous ferons de cette partie de l'œuvre de Chassaignac, nous nous arrêterons particulièrement à ce chapitre, où nous trouverons les descriptions anatomiques et cliniques de l'ostéomyélite, question que Chassaignac fut véritablement le premier à découvrir et qui constitue un de ses plus beaux titres de gloire.

La section première de cette deuxième partie est l'étude de la suppuration dans le tissu cellulaire. Elle débute par un exposé sur la suppuration phlegmoneuse, phlegmon circonscrit, phlegmon par diffusion qu'il oppose au phlegmon diffus, abcès phlegmoneux. En passant, Chassaignac, examinant la question du phlegmon chronique, l'identifie avec juste raison à la gomme syphilitique.

Ce qui retient l'attention du grand chirurgien, dans ces pages de son traité, c'est l'étude de l'abcès phlegmoneux,

que nous appelons aujourd'hui le phlegmon circonscrit. Il insiste particulièrement sur l'anatomie pathologique de cette lésion voulant démontrer l'unicité du foyer initial, contrairement aux croyances de ses contemporains.

« Je ne dis pas, écrit-il, que ce foyer central ait constamment une forme sphérique et globulaire ; je crois qu'il peut offrir, sous forme de diverticules, des prolongements anfractueux..., mais dans mon opinion, il y a depuis le commencement jusqu'à la fin, unicité de la poche purulente ». Ces dernières lignes appellent cependant quelques réserves.

Il étudie alors les parois de l'abcès et, considérant les réactions des tissus périphériques, il écrit : « L'ignorance, où l'on était avant mes recherches, sur ce défaut si notable de proportions qui existe très souvent entre la quantité de pus qui est minime et l'engouement périphérique qui l'entoure, a donné lieu à une singulière et fâcheuse erreur, etc... ».

Viennent ensuite l'étude et la description des cicatrices et des fistules.

La symptomatologie et le diagnostic retiennent alors l'attention de Chassaignac, qui écrit à la suite un paragraphe d'étiologie. Ce dernier est curieux à lire, car, écrit avant l'ère microbienne, il confond les causes adjuvantes de l'infection avec sa cause réelle, alors inconnue.

La croyance était alors que la cause de la suppuration résidait dans l'irritation, dans ses formes les plus variées.

C'est ensuite le traitement que décrit Chassaignac, et particulièrement le drainage dans son application aux suppurations aiguës du tissu cellulaire.

De nombreuses et détaillées observations cliniques accompagnent la description du drainage.

Ce chapître se termine par l'énoncé des différences étiologiques que Chassaignac établit entre le phlegmon diffus et le phelgmon par diffusion, ce dernier étant une sorte d'étalement d'un phlegmon circonscrit.

Le chapître V de cette première section est écrit sur les abcès froids, dont l'auteur voit avec juste raison la cause dans la « Scrofule », voire la syphilis, et dont il fait avec clairvoyance remonter l'origine à une suppuration osseuse.

« L'immense majorité de ces abcès est symptomatique d'une altération osseuse chronique, siégeant dans leur voisinage ou à une distance plus ou moins grande du point de leur manifestation extérieure ».

Dans cette catégorie, Chassaignac fait également entrer les kystes suppurés.

Ici encore il préconise le drainage et enregistre de nombreux succès à la suite de l'emploi de cette méthode, ce qui nous semble nécessiter une grande réserve sur l'origine tuberculeuse de ces abcès. Il est vrai qu'il préconisait aussi des injections modificatrices d'iode pour en hâter la cicatrisation.

Refaisant l'historique du phlegmon diffus et remarquant le désordre qui règne dans cette question, Chassaignac la ramène à la clarté par un classement méthodique suivi de la description de nombreuses formes cliniques, illustrées de non moins nombreuses observations.

Le Section II est consacrée à la description des suppurations dans les bourses séreuses, des hygromas suppurés. Cette étude présente peu d'intérêt historique et aucun renseignement clinique actuellement intéressant.

L'histoire de la suppuration de la peau constitue la Section III. C'est la description des furoncles, des anthrax, dans la catégorie desquels Chassaignac semble faire entrer la lésion connue actuellement sous le nom de pustule maligne charbonneuse.

La Section suivante est l'étude de la suppuration du système vasculaire, divisé en suppuration veineuse, artérielle et lymphatique.

C'est la suppuration veineuse qui retient le plus longuement l'attention de Chassaignac, qui y consacre de nombreuses pages, qui nous semblent d'ailleurs confuses. Le grand chirurgien paraît n'avoir pas bien discerné les deux grandes catégories de phlébite oblitérante et de phlébite suppurée que nous distinguons de nos jours, et nous croyons que dans ses autopsies il a confondu la dégénérescence puriforme du caillot et la présence primitive de pus dans ce caillot. Cependant il a bien compris, dans toutes ces études sur la phlébite, dont l'origine est dans ses premiers travaux à l'Hôtel-Dieu de Nantes, que l'inflammation en était la première manifestation et que la thrombose n'était qu'un phénomène secondaire.

Fidèle au plan qu'il a adopté pour chacun de ses chapitres, il décrit au lecteur les symptômes, l'évolution, le pronostic et le diagnostic, appuyant ses descriptions par la citation d'observations au lit du malade.

Il détaille alors la technique du drainage appliqué aux abcès péri-veineux. Il énumère et explique les formes cliniques des infections veineuses, depuis la thrombo-phlébite des sinus, jusqu'à la phlébite hémorroïdaire.

Chassaignac ne consacra qu'une petite page à la ques-

tion, de peu d'intérêt, de la suppuration artérielle, pour en arriver à celle du système lymphatique. Il la divise en angio-leucite réticulaire, tronculaire et ganglionnaire, et cette division anatomo-clinique constitue à elle seule une nouveauté qui éclaire singulièrement la question.

S'appuyant sur des données à la fois expérimentales et cliniques, Chassaignac démontre la spécificité de l'érysipèle et ses différences d'avec l'infection lymphatique, constatation fort remarquable avant la découverte du streptocoque. Il termine cette section du traité par l'étude des signes des lymphangites et des adénites, puis par la description des adénites tuberculeuses, cancéreuses et syphilitiques.

Les sections suivantes traitent des suppurations dans les tissus nerveux, musculaires et tendineux : ces pages sont pour la plupart des répétitions de points déjà étudiés et nous les laissons volontairement de côté.

La Section X, qui est la plus étendue en même temps que la plus intéressante du traité, envisage la suppuration du tissu osseux, qu'elle divise en deux parties :

1° La suppuration des os eux-mêmes ;

2° La suppuration des jointures.

Pour la clarté d'exposition de la première partie, Chassaignac la fait précéder par un tableau synthétique que nous reproduisons pour mieux montrer les belles qualités d'ordre et de précision de l'auteur.

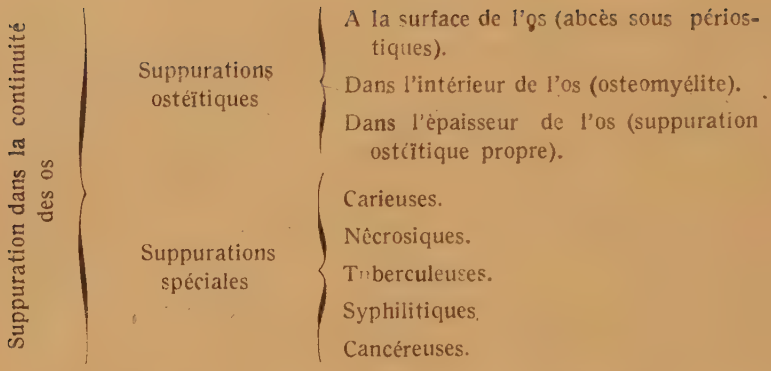

La suppuration de la surface de l'os, Chassaignac l'étudie dans ses deux modalités, soit à la suite d'une plaie des parties molles, soit par abcès sous-périostiques. Nous mêmes, nous n'envisagerons que l'étude des abcès sous-périostiques. Dans les notions d'étiologie dont Chassaignac fait précéder l'étude de ces abcès, il note déjà la jeunesse des sujets qui en sont atteints, avec maximum de 10 à 18 ans ; la fréquence des localisations aux membres inférieurs, et enfin les rapports fréquents de cette suppuration avec la fièvre typhoïde. Il insiste aussi sur le rôle des traumatismes dans l'éclosion de ces accidents.

Dans le paragraphe de Symptomatologie, Chassaignac étudie les divers symptômes : la douleur, son siège, son intensité, ses irradiations, ses variations et ses caractères. L'aspect des téguments retient aussi son attention et les caractères de la tuméfaction. A ce propos, il écrit une phrase que nous allons citer, pour bien montrer les rapports existant entre les différentes suppurations de l'os. « Dans l'ostéo-myélite qui présente avec la maladie qui nous occupe certaines corrélations inévitables, puisqu'il n'y a jamais ostéomyélite purulente sans périostite suppurative... etc. »

A l'anatomie pathologique de cette affection est consacré un long paragraphe, où sont notés le décollement du périoste, son inflammation et les lésions osseuses concomitantes. Ce paragraphe nous a d'ailleurs paru assez confus, autant du point de vue de l'exposition que de celui de la conception.

Au chapitre des complications, Chassaignac insiste à nouveau sur les relations étroites de l'ostéomyélite et de l'abcès sous-périostique, et il voit, sinon deux localisations primitives différentes d'une même affection, du moins leur extrême parenté. C'est un sujet qu'il traite d'autre part daus un mémoire sur l'ostéomyélite, qu'il lut à l'Académie des Sciences en 1853 et que nous avons pu nous procurer à la Bibliothèque de l'Ecole de Médecine de Nantes. Dans cette fort intéressante communication, Chassaignac dit : «..... Cet ordre de fait pourrait être considéré comme représentant les expressions diverses d'une même entité pathologique que nous qualifierons volontiers du nom de « Typhus des membres ». Toutefois, une pareille innovation dans le langage ne pourrait être acceptée qu'en faveur d'un rapprochement utile et d'une liaison à établir entre des affections isolément décrites jusqu'ici, mais qui ont une certaine consanguinité.

« Ces trois affections sont le phlegmon diffus, les abcès sous-périostiques et l'ostéomyélite..... »

Continuant à considérer et à comparer ces trois affections, Chassaignac en note ensuite les symptômes différentiels. Il parle alors de la gravité du pronostic, pour préconiser ensuite comme traitement l'ouverture de l'abcès et les « douches acidulées pour le décapage des séquestres »

L'amputation lui semble nécessaire dans les cas graves.

Toutes ces notions sont résumées en une page, sous for-

me de propositions. Cette page constitue, à la vérité, la somme de nos connaissances actuelles et rien ne fut découvert sur cette question depuis Chassaignac, sauf son origine microbienne et les améliorations du traitement, ces deux faits résultant des découvertes de Pasteur.

Le chapitre qui traite de l'ostéomyélite débute par la phrase que nous avons citée plus haut, sur la parenté des abcès sous-périostiques et de l'ostéomyélite. Ce chapitre est, d'ailleurs la reproduction de la communication de Chassaignac à l'Académie des Sciences, en 1853.

La symptomatologie en est d'abord décrite par Chassaignac, qui, à l'aide d'observations, caractérise la douleur, les frissons, la fièvre, les troubles nerveux, l'anémie.

L'évolution, l'anatomie pathologique, la propagation aux articulations voisines, tous ces paragraphes sont traités avec clarté par Chassaignac, qui dans une phrase, que nous ne pouvons résister au plaisir de citer, entrevoit les bienfaits des trépanations osseuses modernes : « N'est-il pas de toute évidence, dit-il, que si le canal médullaire rempli de pus pouvait se mettre en communication avec l'extérieur, pour déverser au dehors les produits qu'il renferme et les portions osseuses nécrosées qui peuvent exister à l'intérieur de ce même canal médullaire, il y aurait possibilité d'une guérison par les seules forces de la nature, ou si l'intervention de l'art était nécessaire, ce ne serait pas du moins au prix d'une amputation. »

Etiologiquement, Chassaignac note la prédominance de l'ostéomyélite dans l'adolescence et le sexe masculin. Il mon-

tre la gravité du pronostic et préconise l'amputation comme seul traitement.

En résumé, ces pages décrivent l'ostéomyélite, telle qu'elle est connue classiquement aujourd'hui et dont la découverte revient tout entière à Chassaignac.

Fidèle au plan que nous avons reproduit en tête de cette section, Chassaignac décrit ensuite les altérations osseuses que nous connaissons aujourd'hui sous le nom d'ostéïtes, et qu'il individualisa le premier. Il en étudie les symptômes, note les abcès ossifluents, séniles ou migrateurs, les arthrites purulentes de voisinage.

L'étude de l'ostéïte suppurée dans les fractures ouvertes attire alors l'attention de l'inventeur du drainage, il s'étend longuement sur le traitement de ces fractures, préconisant les pansements par occlusion, indiqués par Trastour, chirurgien Nantais, ce qui prouve bien que Chassaignac se tenait toujours au courant le la vie médicale de sa ville natale. L'étude de la carie vient ensuite. C'est un chapitre embrouillé où Chassaignac étudie le mal de Pott, la coxalgie et en général toutes les tuberculoses osseuses. Il y décrit également des affections imprécises, et il est bien difficile de se reconnaître dans ces pages confuses succédant à la clarté d'exposition de l'ostéomyélite.

Les nécroses osseuses, particulièrement celles du maxillaire inférieur, sont citées, puis dans un chapitre court, incomplet et souvent inexact, c'est l'histoire de la tuberculose, de la syphilis et du cancer osseux.

Cette section X, du traité de la suppuration, se termine par celle des articulations, dont l'intérêt est beaucoup moindre.

On y voit cependant une bonne description des tumeurs blanches.

La Section XI, traitant de la suppuration du tissu muqueux est moins intéressante. Nous y avons cependant noté cette définition étiologique des sinusites : « .... S'il s'agit d'une cavité, comme en présentent les sinus de la face, le pus sécrété par la surface interne de la membrane qui les tapisse, peut s'y accumuler, s'y collecter ».

C'est ensuite une étude sommaire des symptômes locaux et de l'évolution de ces sinusites.

Dans la Section XII, qui traite de la suppuration des séreuses, Chassaignac insiste particulièrement sur la pleurésie purulente et il dit avec très juste raison : « Ce sont en général les symptômes d'une accumulation liquide, plutôt que des phénomènes indiquant la nature purulente de celui-ci ».

Enfin, la Section XIII qui termine cette partie du traité, décrit rapidement la suppuration du tissu glandulaire.

Si nous jetons un coup d'œil d'ensemble sur ces longs chapitres, nous voyons que l'étude que Chassaignac a faite de la suppuration des os, y est particulièrement remarquable tant par l'étendue des descriptions que par leur exactitude et leur interprétation. Si nous-mêmes en avons fait une longue analyse, c'est qu'il nous semble, que là surtout est la grande découverte du célèbre chirurgien dont nous écrivons l'histoire.

TROISIÈME PARTIE

SON ŒUVRE

CHAPITRE II

Le Traité de la suppuration et du drainage chirurgical

Paragraphe IV. — Troisième Partie du Traité
Paragraphe V. — Conclusions.

TROISIÈME PARTIE

Envisageant la question sous un tout autre angle que dans les deux premières parties, et l'étudiant d'un point de vue très différent, Chassaignac traite de la suppuration dans les différentes régions anatomiques et dans tous les organes de l'économie.

Pour bien montrer que cette partie de l'ouvrage sera avant tout établie sur des *faits cliniques;* le grand praticien débute ainsi : « C'est particulièrement dans cette partie de nos recherches que nous aurons à mettre en œuvre les observations très nombreuses que nous avons recueillies. C'est là, en effet, que chaque assertion sera justifiée par des exemples spéciaux.

L'ordre que nous adopterons pour cette partie de l'ouvrage est l'ancien ordre anatomique : *a capite ad calcem* ».

Cette troisième division du traité de la suppuration, qui forme à elle seule le tome II de l'ouvrage, est, en effet, constituée dans sa majeure partie par des observations détaillées, avec descriptions approfondies des symptômes et de l'évolution.

Il est donc particulièrement délicat d'analyser dans leurs détails ces pages de l'ouvrage de Chassaignac, car ce tome II du traité de la suppuration semble être dans l'esprit de l'auteur un relevé des exemples cliniques qui lui ont permis, dans les deux premières parties de son ouvrage, d'établir la théo-

rie des différentes affections suppuratives et d'échafauder ses hypothèses.

Cette troisième partie n'est donc, sous une autre forme, que la redite du début du livre, et nous ne saurions mieux exprimer notre pensée qu'en disant que cette dernière partie du traité de la suppuration est aux deux premières, ce que l'anatomie topographique est à l'anatomie descriptive.

On voit ainsi qu'il nous est bien difficile, sous peine de redites, d'entreprendre une analyse de ce tome II : nous allons donc nous borner à une rapide nomenclature.

Les premières sections de cette troisième partie envisagent les suppurations de la tête et du cou (crâne, appareil auditif, appareil oculaire, appareil olfactif, bouche, pharynx, région cervicale).

De toutes ces descriptions, nous ne retiendrons que l'histoire de l'ophtalmie purulente des nouveau-nés, décrite magistralement, quant aux symptômes, par Chassaignac, qui en démontre la contagiosité, mais naturellement en ignore la cause, puisque ce livre date de l'ère anti-microbienne.

Nous voyons également dans ces pages une description symptomatologique des sinusités maxillaires et frontales.

Les suppurations thoraciques retiennent ensuite l'attention de Chassaignac et fort intéressante est l'histoire clinique des abcès du sein : l'auteur divise, avec juste raison, ces abcès en mammaires et rétro-mammaires. Il note qu'ils ne se produisent que pendant la lactation et que l'infection peut se propager par voie canaliculaire, ce qui est encore admis aujourd'hui. C'est ensuite un chapitre consacré aux abcès

froids thoraciques, dont Chassaignac voit bien l'origine tuberculeuse.

Dans l'histoire des suppurations de poitrine, l'auteur insiste beaucoup sur les épanchements pleuraux préconisant contre eux la thoracentèse dont il décrit la technique et les accidents.

De l'étude des suppurations abdominales sont décrits les abcès de la paroi et ceux des viscères (foie, pancréas, estomac, intestin).

Dans le chapître des suppurations pelviennes, Chassaignac décrit rapidement l'appendicite et les péritonites. L'appareil uro-génital lui fournit ensuite de longues pages de descriptions, accompagnées de non moins nombreuses observations. Cette troisième partie comprend enfin l'histoire des suppurations des membres dont la lecture offre actuellement peu d'intérêt.

A la suite de cette rapide énumération, on peut cependant se rendre compte que la troisième partie du traité de la suppuration constitue une sorte de traité de pathologie chirurgicale dont l'intérêt nous semble beaucoup moins vif que celui qui nous a retenu au début de l'ouvrage.

CONCLUSIONS

Nous venons d'étudier longuement l'œuvre principale du maître, celle qui a fait sa renommée et qui l'a conduit à la célébrité.

Le drainage, universellement employé de nos jours contre les différentes suppurations, est une conception de Chassaignac et la réalisation de ce traitement fut également son œuvre.

Ses longues études sur les généralités de la suppuration servent encore de base aux travaux actuels et il est fort admirable qu'avec l'outillage imparfait d'alors, avant les formidables progrès pasteuriens, Chassaignac ait réussi à concevoir avec tant de justesse, ce qu'était le pus, son origine, son but dans la pathologie humaine.

Enfin et surtout, c'est dans ce traité que Chassaignac met au point l'histoire de la suppuration des os, et qu'il décrit dans tous ses symptômes, dans son évolution, dans ses formes cliniques et même dans son étiologie l'ostéomyélite : c'est là vraiment le grand titre de gloire du chirurgien nantais, et à cette œuvre son nom restera toujours attaché.

La lecture du traité de la suppuration conduit aussi, d'un point de vue différent d'ailleurs, à d'autres conclusions : fort remarquables, en effet, sont dans cet ouvrage : l'ordre, la clarté, l'élégance de l'exposition. On est guidé, dans la lec-

ture de ces lignes par une classification et un exposé méthodique, quelque fois même schématique.

Ce schématisme n'exclue cependant pas la réalité clinique, grande préoccupation de l'auteur, qui ne cesse d'illustrer ses théories d'observations de malades.

Résumons-nous donc en disant que le traité de la suppuration est l'œuvre maîtresse de Chassaignac, où resplendissent à la fois sa science de savant, et ses qualités d'écrivain, de professeur et de clinicien.

DEUXIÈME PARTIE

SON ŒUVRE

CHAPITRE III

Autres Travaux
Articles et Communications

ARTICLES ET COMMUNICATIONS

Dans les recherches que nous avons faites des œuvres de Chassaignac, nous avons retrouvé quelques articles dans les bulletins médicaux de l'époque, et quelques comptes rendus de communications faites à l'Académie royale de Médecine. Nous avons également pu consulter quelques-unes des thèses de concours du grand chirurgien : nous avons classé ces documents dans ce chapitre, par ordre chronologique.

En 1836, dans un travail de concours pour lequel dix jours de rédaction ont été accordés à Chassaignac. Ce dernier fait une étude physiologique « *de la circulation veineuse* ».

Ce travail, dédié à Audial, est fort intéressant à lire. Les causes du déplacement du sang dans les veines y sont longuement étudiées et décrites. L'exposition, suivant la coutume de Chassaignac, est toujours très claire et ces causes sont divisées en deux parties que nous pouvons résumer dans le tableau suivant qui montrera bien ce que peut être ce travail du maître :

Causes des mouvements du sang dans les veines

A) *Impulsions a tergo*.
1) Action a) du Ventricule Aortique.
2) » des Artères.
3) » des Capillaires.
B) *Agents accélérateurs de la circulation veineuse.*
1) Influence des parois veineuses.
2) » des valvules.
3) Action absorbante et suggilatoire des radicules veineuses
4) Influence des organes voisins.
5) » » cavités droites du cœur.
6) » » mouvements pulmonaires.

Ce tableau est uniquement constitué par les têtes de chapîtres du livre qui se termine par les causes du pouls veineux.

En 1836 également, Chassaignac présente au concours pour la chaire d'anatomie de la Faculté de Médecine de Paris. une dissertation, dédiée à son ami Charles Rossel, sur « *le cœur, les artères et les veines* ». C'est une étude anatomique et histologique fort approfondie de ces organes, étude très pénible à lire et suivie de quelques détails d'embryologie.

En 1841, Chassaignac écrit le travail suivant : « *De l'appréciation des appareils orthopédiques* » thèse présentée au concours de la chaire de médecine opératoire de la Faculté de Paris. Il étudie les indications et contre-indications de ces appareils, et il écrit : « C'est ainsi que des pressions exercées sur le bassin de sujets rachitiques ont pu y développer des vices de conformation, dus à l'impéritie de ceux qui dirigeaient le traitement ». L'orthopédie était à cette époque un domaine des rebouteux et des charlatans. Plus loin, Chas-

saignac écrit encore : « D'autres contre-indications naissent de certains états morbides du système osseux et des articulations, ramolissement, inflammation, destruction partielle, *mal de Pott*... Ce travail se continue par une appréciation des forces employées où Chassaignac étudie leurs natures, leurs caractères, leurs directions, leurs manières d'agir, leurs points d'application.

Il compare les résultats obtenus par les appareils orthopédiques, la gymnastique et la tenotomie, puis consacre la fin de son travail à l'appréciation des différents appareils employés à cette époque (lits extenseurs, escarpolette de Glissin, collier de Nück, corps métalliques d'A. Paré, les minerves, les corsets, etc...).

« Lésions traumatiques du crâne et des parties qu'il contient » est le titre de la thèse présentée au concours pour la chaire de clinique chirurgicale de la Faculté de Paris par Chassaignac le 7 juin 1842.

Parmi les juges du concours, nous relevons les noms de Cloquet, Bouillaud et Velpeau.

Parmi les concurrents de Chassaignac, citons Malgaigne et Laugier.

Ce travail est en majeure partie un mémoire clinique, où les observations abondent. Il est divisé en sept chapitres étudiant successivement les lésions des différents plans tissulaires depuis le cuir chevelu jusqu'au cerveau. Le chapitre VII[e], de beaucoup le plus long et le plus intéressant, traite des accidents consécutifs aux traumatismes crâniens. Il est fort remarquable, tant au point de vue théorique que clinique.

Ces accidents sont passés en revue par Chassaignac dans l'ordre suivant :

« 1° La cessation immédiate de certaines fonctions par la solution mécanique de continuité de la substance nerveuse (la section, la déchirure, l'écrasement, l'ablation complète de certaines portions ou perte de substance) ;

2° La commotion ;

3° La compression, qui devra être étudiée en elle-même et dans les agents nombreux qui la produisent (corps étrangers, épanchements sanguins, épanchements purulents, épanchements séreux) ;

4° L'inflammation simple, adhésive, suppurative, gangréneuse ;

5° Certains troubles nerveux ou fonctionnels par suite des lésions traumatiques de la tête ;

6° L'infection purulente ».

Cette énumération extraite d'ailleurs du travail de Chassaignac, montre bien la valeur que présente ce chapître, qui est en vérité l'exposé méthodique de nos connaissances actuelles sur les complications des fractures et des traumatismes crâniens.

Dans les travaux de Chassaignac publiés en 1844, nous avons retrouvé un opuscule intitulé « Sur les résections articulaires » et communiqué à la Société de Chirurgie dans sa séance du 17 avril 1844.

De cette lecture, nous retiendrons ces deux principes de l'auteur :

« 1° On peut, pour toutes les résections articulaires se contenter d'une incision unique le plus habituellement rectiligne et dans quelques cas seulement curviligne.

2° Soit que deux os seulement prennent part à l'arti-

culation, soit qu'il y en ait trois, il faut toujours commencer l'extraction successive des extrémités par celle qui est le plus facile à désarticuler. Une résection prépare et facilite la suivante ».

Le 7 mai 1845, Chassaignac lit à la Société de Chirurgie de Paris un « Mémoire sur l'écoulement séreux qui s'effectue par l'oreille à la suite des fractures du rocher ». L'auteur voit la source de cet écoulement, non dans le liquide céphalo-rachidien, mais dans les sinus veineux contus par le traumatisme et laissant ainsi passer le sérum sanguin. Cette hypothèse fut établie par Chassaignac sur des considérations anatomiques et seulement une observation d'autopsie.

« Les membranes muqueuses » est le titre d'une dissertation présentée au concours pour la chaire d'anatomie de la Faculté de Médecine de Paris le 30 janvier 1846 par Chassaignac. C'est un travail d'anatomie et d'histologie, où l'auteur étudie longuement les caractères généraux des muqueuses, leurs règles, les papilles, les villosités, les glandes, les vaisseaux et les nerfs.

De 1847, nous avons deux travaux de Chassaignac : « *De la solidité des os, de leur mode de résistance aux violences extérieures* » mémoire lu à l'Académie royale de Médecine et « *Nouveau moyen de traitement des fistules ossifluentes de la face. Carie alvéolaire latente.* »

Dès le premier travail, Chassaignac étudie le mécanisme des fractures par élongation, incurvation ou éclatement, tassement ou écrasement, exagération de torsion, puis il considère l'anatomie des os par rapport à leur solidité, étudiant surtout la variation de proportion entre le tissu compact et

le tissu spongieux, et dissertant sur les cols anatomiques.

Dans le nouveau moyen de traitement des fistules ossifluentes de la face, il préconise un détournement du trajet fistuleux vers la cavité buccale.

Le 26 janvier 1850, pour le concours de la chaire de Médecine opératoire, Chassaignac soutient une thèse intitulée « *Des opérations applicables aux fractures compliquées* ». Les autres compétiteurs à cette même chaire étaient au nombre de dix parmi lesquels Maisonneuve, Malgaigne et Nélaton. Dans ce travail, l'auteur examine successivement la réduction, le débridement, la résection, l'amputation, l'extraction des esquilles, celle des corps étrangers.

En 1853, Chassaignac, alors chirurgien de l'hôpital Saint-Antoine, édite un petit opuscule intitulé : « Recherches cliniques sur le chloroforme ». L'auteur y prouve que l'emploi d'anesthésique rend moins abondantes les hémorragies en raison du ralentissement des battements cardiaques. Le travail se termine par quelques notions sur l'anesthésie en chirurgie laryngologique et ophtalmologique.

En 1854, Chassaignac, chirurgien de l'hôpital Lariboisière, fait éditer ses cours de clinique. Nous citerons, parmi ceux-ci, une leçon sur « l'hypertrophie des amygdales et l'amygdalectomie simultanée » (cette dernière opération ayant, d'après l'auteur, l'avantage de diminuer l'hémorragie), et une autre sur « les tumeurs hémorroïdales et leur traitement par la méthode de l'écrasement linéaire ».

Le Traité de l'écrasement linéaire paraît en 1856. C'est

l'exposé d'une technique inventée par Chassaignac et ayant pour but de sectionner les tissus en les écrasant et en oblitérant ainsi les lumières vasculaires, ce qui devait avoir le double avantage d'empêcher l'hémorragie et de former une barrière à l'infection.

Cette technique fut très employée à l'époque, et l'écrasement linéaire devint même un mode d'amputation des membres. Les découvertes de Pasteur l'ont rendue sans utilité et elle ne conserve plus qu'un intérêt historique.

Nous avons trouvé un extrait de la *Gazette Médicale de Paris de* 1864, où Chassaignac écrit un travail intitulé « Nouvelles recherches cliniques sur l'étranglement des hernies ». Il étudie l'anatomie pathologique de cette affection, et, dans le chapitre étiologique, on voit avec juste raison une cause dans « les anneaux aponévrotiques et les coudures sur arêtes tranchantes ».

Ajoutons enfin que Chassaignac fit partie d'une commission chargée d'étudier la « hanche à ressort » en 1859, et qu'il imagina une théorie mécanique de l'hallux valgus.

CONCLUSIONS

CONCLUSIONS

Malgré les désillusions de sa vie scientifique, et les chagrins de son existence familiale, Chassaignac, dont la vaste intelligence était ennemie de la spécialisation, accomplit un travail opiniâtre et fructueux dans tous les domaines de la chirurgie, au laboratoire, à l'amphithéâtre, au lit du malade, à la salle d'opérations, à sa chaire de l'Ecole pratique.

En Anatomie, il découvre le tubercule carotidien. Son traité de la suppuration et du drainage, ses ouvrages sur l'ostéomyélite (ses chefs-d'œuvre) sont le résultat de ses travaux de laboratoire et de son expérience clinique. Les cours de l'hôpital Lariboisière et de l'Ecole pratique sont d'un professeur éloquent et lettré. Créateur de la méthode de l'écrasement linéaire, il est aussi (nous le savons par le témoignage de ses contemporains) un opérateur, audacieux dans ses déterminations, habile et prudent dans sa technique.

Chassaignac fut donc un savant, il comprit les relations de l'observation, de la déduction, de l'imagination et de l'expérience : ne fut-il pas en cela un véritable précurseur de Claude Bernard ?

Cet abondant et fructueux travail, ces belles découvertes, ne suffisaient-elles pas pour le distinguer aux yeux de ses contemporains ?

Et cependant son ascension fut pénible et il n'arriva jamais aux honneurs suprêmes.

Mais, comme le dit si éloquemment Rochard : « Si ceux-là n'ont pas connu pendant leur vie ni les joies de la célébrité, ni les satisfactions de la fortune, l'avenir leur appartient et la postérité les venge ».

Vu le Doyen,
ROGER.

Vu, le Président,
JEANNIN.

Vu et permis d'imprimer
Le Recteur de l'Académie de Paris,
LAPIE.

BIBLIOGRAPHIE

TABLE DES MATIÈRES

BIBLIOGRAPHIE

ASTHLEY COOPER. — Œuvres chirurgicales complètes (1835-1837).

SWANN. — *Traité de l'anatomie des nerfs* (1838).

Le cœur, les artères et les veines. — (Texture et développement). *Thèse pour le concours de la chaire d'Anatomie* (Paris, 1836).

De la circulation veineuse (Paris, 1836).

De l'appréciation des appareils orthopédiques. — *Thèse pour le concours de la chaire de Médecine opératoire* (Paris, 1841).

Les membranes muqueuses. — *Thèse pour le concours de la chaire d'Anatomie* (Paris, 1846).

Nouveau moyen de traitement des fistules ossifluentes de la face; Carie alvéolaire latente. — *Bulletin général de Thérapeutique* (1847).

De la solidité des os. De leurs modes de résistances aux violences extérieures. — *Bulletin de l'Académie Royale de Médecine* (1847).

Etudes d'Anatomie et de Pathologie chirurgicale (2 volumes, Paris, 1851).

Recherches cliniques sur le chloroforme (Baillière, Paris, 1853).

Cliniques chirurgicales de l'hôpital Lariboisière. — (*Hypertrophie des amygdales, Tumeurs hémorroïdales*, etc...), (Baillière, Paris, 1854).

Leçons sur la trachéotomie (Paris, 1855).

Traité de l'écrasement linéaire (Paris, 1856).

Traité de la suppuration et du drainage chirurgical (Masson, 2 volumes, Paris, 1859).

Traité clinique et pratique des opérations chirurgicales (deux volumes, 1861).

Nouvelles recherches cliniques sur l'étranglement des hernies. *Gazette Médicale de Paris*, 1864.

De l'empoisonnement du sang par les matières organiques (Paris, 1873).

Eloge de Chassaignac par Rochard. — *Bulletin de l'Académie de Médecine* (1885), 2e série, tome XIV, p. 1659.

Eloge de Chassaignac par Panas. — *Bulletin de l'Académie de Médecine* (1879) 2e série, tome VIII, page 924.

Articles Nécrologiques :

« *France Médicale*, » 1879, par Corlieu.

« *Progrès Médical* », 1879.

« *Tribune Médicale*, » 1879.

« *Les Médecins de Paris* » par Sachaille (Paris, 1845).

TABLE DES MATIÈRES

1ère Partie — **LA VIE DE CHASSAIGNAC**

INTRODUCTION 13

CHAPITRE I. — De 1804 à 1830. Son enfance. Sa vie nantaise 19

CHAPITRE II. — De 1830 à 1851. Sa vie de candidat. Ses concours 27

CHAPITRE III. — De 1851 à 1879. Ses grands travaux. Sa mort 37

2ome Partie — **L'ŒUVRE DE CHASSAIGNAC**

CHAPITRE I. — Sa thèse (Anatomie pathologique des fractures du col du fémur) 45

CHAPITRE II. — *Traité de la suppuration et du drainage chirurgical* 51

I. — Préface 51

II. — Première Partie 55

III. — Deuxième Partie 63

IV. — Troisième Partie 75

V. — Conclusion 79

CHAPITRE III. — Autres travaux. Articles et communications 83

CONCLUSION 93

BIBLIOGRAPHIE 97

SAUMUR. — IMPRIMERIE M. CHEVALIER